

## LES MÉDICAMENTS



### LE STOCKAGE À LA MAISON

Un espace doit y être réservé, hors de la portée des enfants:  
dans la tour de rangement ou dans un coffre sécurisé **fourni par l'HAD**, certains au réfrigérateur.



### LA CONSERVATION

Conservez les dans leur boîte d'origine avec leur notice,  
Gardez uniquement les médicaments nécessaires,  
Prenez uniquement les médicaments prescrits pendant votre séjour en HAD.



### INFORMEZ LES INFIRMIERS(ES) OU L'HAD

Si vous ne reconnaissez pas vos médicaments, pensez qu'il vous en manque ou risque de vous en manquer, pensez que vous en avez trop en stock,  
Si vous rencontrez des difficultés pour les préparer,  
Si vous avez une nouvelle prescription.



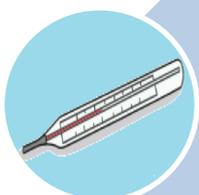
### LA PRISE DES MÉDICAMENTS

L'infirmier(e) vous informe sur votre traitement, en trace la bonne prise dans votre dossier, vous interroge sur l'efficacité et la bonne tolérance de vos traitements,  
Si vous ou votre entourage connaissez les médicaments prescrits, l'horaire de prise et la durée du traitement, les effets indésirables à surveiller, vous êtes autonomes pour la préparation et la prise du traitement.  
Si non, l'infirmier(re) s'en chargera.



### INFORMEZ ÉGALEMENT LES PROFESSIONNELS

De vos traitements habituels, de vos allergies,  
Si votre situation personnelle évolue (absence de la personne qui prépare habituellement vos médicaments par exemple), que vous éprouvez des difficultés,  
Si vous avez un effet indésirable, un nouveau symptôme, en cas d'oubli ou d'erreur de prise.



### EN CAS DE DOULEUR, CONTRIBUEZ À LA RÉDUIRE

En respectant les horaires de prise indiqués et les doses prescrites,  
En n'arrêtant pas brutalement un traitement sans en parler au médecin,  
En ne prenant aucun autre médicament sans l'accord du médecin.  
En la signalant aux professionnels, pour les aider à choisir l'association de traitements la plus adaptée à votre situation.



### LA SORTIE DE L'HAD

A la fin de votre prise en charge à l'HAD 35, pensez à rapporter à votre pharmacien tous les médicaments inutilisés en vue de leur destruction par la filière Cyclamed.